



Cadre général du cours

PHI-2117 : Stage en enseignement de la philosophie au collégial

Ce document tient lieu de plan de cours

Le stage en enseignement de la philosophie en milieu collégial permet aux personnes étudiantes inscrites au baccalauréat en philosophie ou au baccalauréat en philosophie et science politique de faire un stage, rémunéré ou non, en enseignement de la philosophie au collégial. Ce stage est réservé aux personnes étudiantes qui ont acquis un **minimum de 54 crédits** et dont la **moyenne cumulative minimale est de 3,33/4,33**. Les activités prévues au stage doivent équivaloir à **au moins 140 heures de travail**.

C'est le directeur des programmes de premier cycle qui assume le rôle de responsable du stage. La personne enseignante de l'établissement d'enseignement collégial qui supervise le stage doit aussi être identifiée.

La personne étudiante qui souhaite obtenir de l'aide à trouver un lieu de stage peut [prendre rendez-vous avec son conseiller en emploi](#) du Service de développement professionnel.

Lorsqu'un établissement d'enseignement collégial accepte d'accueillir la personne étudiante en stage, une [entente de stage](#) doit être remplie et signée par la personne étudiante et la personne qui supervise.

Lorsque l'entente de stage aura été approuvée par la direction de programmes, la personne étudiante sera inscrite au cours PHI-2117.

* * *

Les rubriques qui suivent présentent plusieurs éléments devant ou pouvant servir de cadre à un stage en enseignement.

La personne qui supervise le stage doit avoir pris connaissance de ce cadre général.

Tâches avant le stage

Un stage ne peut être improvisé. Vous devez entreprendre certaines démarches avant le début du stage. Il convient entre autres :

- de réfléchir sérieusement aux objectifs pédagogiques visés par le stage, en considérant en particulier les objectifs généraux du programme (quels objectifs du programme seront mieux atteints grâce à ce stage?);
- de formuler clairement les objectifs pédagogiques du stage (il faut que ce stage ajoute une plus-value aux cours du programme, contribue de façon inédite à l'atteinte de l'un ou l'autre de ces objectifs);
- d'identifier précisément les tâches prévues (en consultation avec le responsable du stage et la personne qui le supervise). Il faut voir les relations entre les tâches prévues et les objectifs du stage).

Le cas échéant, la personne étudiante peut participer à la rédaction du plan du cours auquel elle sera associée ou à la définition de la tâche qu'elle aura à accomplir dans le milieu concerné.

Tâches pendant le stage

Certaines des tâches suivantes peuvent ne pas s'appliquer et d'autres peuvent s'ajouter.

- prendre connaissance du devis ministériel;
- étudier au moins trois plans différents d'un même cours, les comparer, constater que les devis peuvent se concrétiser différemment;
- assister à un cours tout au long de la session, en ayant régulièrement avec son responsable des discussions touchant le contenu des cours, la pédagogie, l'organisation matérielle, etc.;
- assister à quelques cours de deux enseignants ou enseignantes ayant des approches différentes;
- offrir des ateliers de dépannage aux personnes étudiantes en préparation des travaux et examens (soit dans le cadre de ce cours, soit au niveau du département entier);
- préparer et donner *au moins deux exposés* d'une durée minimale de *30 minutes chacun* (soit de son cru, soit en suivant de près le plan préparé par l'enseignant ou l'enseignante responsable du cours);
- créer un plan de cours respectant le devis ministériel;
- préparer au moins une question d'examen;
- corriger les copies d'un travail, d'un examen ou d'une partie d'un examen, sous la supervision de l'enseignant ou de l'enseignante, qui demeure responsable de l'attribution de la note finale;

- faire filmer l'un de ses exposés; le visionner de manière critique avec la personne enseignante au Cégep;
- assister à une ou à des assemblées départementales;
- etc.

Évaluation formative

Rencontre à la mi-session avec la direction des programmes de premier cycle de la Faculté de philosophie. C'est l'occasion de faire le point sur le travail en cours, sur sa pertinence pédagogique, sur les difficultés rencontrées et sur ce qui devrait être fait dans le reste du stage.

Il revient à la personne étudiante de contacter la [direction des programmes](#), afin de prévoir une rencontre.

Évaluation sommative

1. Rapport de stage : compte rendu critique de l'expérience.

Quels étaient les objectifs au départ et les tâches ou les activités prévues? Qu'est-ce qui a été fait et pas fait (et pourquoi)? En quoi les objectifs ont été atteints? Quelles conclusions tirer de l'expérience de stage? Explication des difficultés rencontrées. Commentaires (10 pages en Times 12 points double interligne.)

Il est important d'ajouter en annexe du rapport de stage le plan de cours de la personne enseignante du stage ainsi que le plan de cours créé par le ou la stagiaire.

2. Évaluation du stage par la personne enseignante qui supervise le stage. L'envoi se fait par courriel, avec copie conforme à la direction des programmes.

La personne enseignante qui supervise le stage doit avoir lu le rapport et indiqué dans son évaluation que ce dernier est bien conforme. Elle donne aussi brièvement son appréciation du stage (15-25 lignes).

La note accordée par la direction des programmes doit tenir compte de l'avis de la personne enseignante en milieu collégial.

Le résultat de l'évaluation se traduira par une note de A+ à E.

Dans le cas d'un avis défavorable de la personne enseignante qui supervise le stage ou lorsque le rapport de stage n'est pas satisfaisant, une rencontre peut être organisée entre la personne étudiante, la personne qui supervise et la direction des programmes. La personne étudiante pourrait être invitée à rédiger un rapport de stage plus satisfaisant.